

certifications dans la pêche de sardine à la bolinche

Organisation de Producteurs (OP) Les Pêcheurs de Bretagne :

Mission d'organisation et « d'assurance » marché

Mission de gestion des quotas

spécifiquement vis-à-vis de la pêche de sardine de bolinche :

soutien technique à l'Association des Bolincheurs pour dossier d'écolabel MSC

présidence de l'Association Poissons Bleus de Bretagne (ODG) pour dossiers

Label Rouge (notamment sardine de Bolinche)



caractéristiques spécifiques pour la pêche de sardine à la bolinche

des atouts pour « l'économie circulaire »?? ...

êche côtière mais tonnages importants et équipages nombreux

Une pêche très intégrée dans son « tissu » local de Bretagne sud : 3 ports essentiellement CC, SG, DZ (+ LO/Quiberon)

Mais dépendante d'une ressource mobile, qui dépasse largement la Cornouaille – concurrence hors Bzh (Pays Loire, ...)

Des grands armements (Scapêche, Delhemmes) + des armements « issus d'artisans » + des artisans (1 homme/1 bateau)

Un métier attractif, dynamique et performant d'un point de vue économique, des patrons et équipages jeunes ...

Une gouvernance interactive et des échanges filière réguliers : Ifremer, conserveurs/transformateurs, PBB, PNMI, ma...

Un marché qui repose sur plusieurs « piliers locaux » : frais entier, frais transformation (filet), conserve, congélation...

Une pêche « sardine » mais pas uniquement... 75% CA sur sardine et aussi chinchard, maquereau, anchois...

Une pêche doublement labellisée :

durabilité environnementale ET qualité



« aventure » de l'écolabel MSC

2008, contexte de tension entre le métier de la bolinche et les ligneurs (captures de bar...)
volonté de faire reconnaître la durabilité de l'activité (sélectivité, impact sur les fonds DZ, pêche côtière...)
volonté de (re)valoriser l'image du métier et du produit
marche portée par l'Association des Bolincheurs avec appui de l'OP LPDB

- 1^{ère} certification 2009-10
- Re-certification en 2017
- Suspension en février 2019

l'écolabel a apporté à la pêcherie :

- Une meilleure formalisation de l'encadrement réglementaire (notamment via licence régionale bolinche Bzh) : *plafond nb licences, taille navires, jours de pêche hebdomadaires, zone de pêche, accès PNMI, plafonds de capture sardine et espèces accessoires (bar, dorade grise)...*
- Des audits par des scientifiques tiers indépendants
- Un système de commentaires des « parties prenantes » et de peer-review
- Un atout marketing/commercial réel pour la filière aval

👉 **apaisement des conflits,
cadre de gestion plus clair et plus**

suspension « technique » plus qu'une alerte sur la ressource à ce stade :

un écolabel totalement inféodé à l'avis CIEM

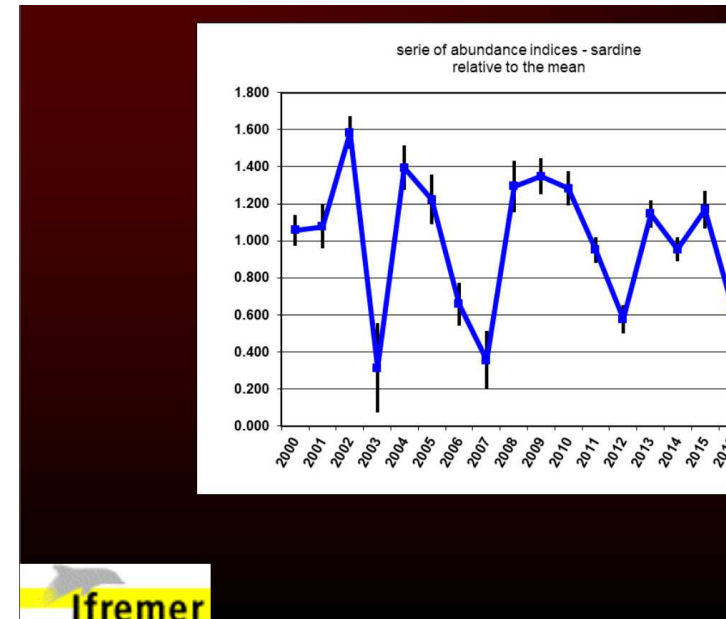
un niveau de biomasse toujours élevé (cf indice PELGAS), recrutement record en 2019...

le dernier avis CIEM 2017 incluant niveau MSY et recommandation d'un plafond de captures globales (22 500t en 2019)

MAIS forte incertitude sur pertinence et niveau précis MSY...

problème de partage ressource : montée en puissance flottille ESP au sud du Golfe de Gascogne (2 à 5000t avant 2012 / 15-25000t après)

enjeu fort et une mobilisation pour connaissances scientifiques (CAPTAIN, PELGAS, DEFIPEL) : la croissance (génétique/abondance planctonique), la délimitation des stocks (Manche/Golfe G),...



Ifremer

évaluation sept 2019 :

prolongation de la suspension MSC dans attente du benchmark CIEM et de l'avis actualisé en oct-nov 2019

quel méthodologie scientifique ? Quid fixation ou non niveau MSY ? Quid biomasse révisée ?

SPDB avec contribution active aux travaux scientifiques sardine (embauche DD mis à disposition Ifremer en 2019)

